

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** K-OTHRINE WG250

**Type(s) de produit:** TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

**Numéro de l'autorisation:** FR-2017-0005

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0010747-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	9
5.1. Consignes d'utilisation	9
5.2. Mesures de gestion des risques	9
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	9
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	10
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	10
6. Autres informations	10

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

K-OTHRINE WG250
-----------------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	2022 ENVIRONMENTAL SCIENCE FR SAS
	Adresse	3, place Giovanni Da Verrazzano 69009 LYON France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2017-0005	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0010747-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	27/01/2017	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	26/01/2027	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	BAYER S.A.S., BAYER CROPSCIENCE, ENVIRONMENTAL SCIENCE DIVISION
<b>Adresse du fabricant</b>	16 RUE JEAN-MARIE LECLAIR CS 90106 69266 LYON CEDEX 09 France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	BAYER S.A.S., BAYER CROPSCIENCE 1 AVENUE EDOUARD HERRIOT - LIMAS - BP 442 69656 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE France
	SBM FORMULATION, ZI AVENUE JEAN FOUCAULT, CS621 34500 BEZIERS France
	BAYER CROPSCIENCE AG - INDUSTRIEPARK HOCHST (GEBAUDE K 607) 65926 FRANKFURT Allemagne

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	24 - Deltaméthrine
<b>Nom du fabricant</b>	BAYER CROPSCIENCE AG
<b>Adresse du fabricant</b>	ALFRED-NOBEL-STR. 50 40789 MONHEIM AM RHEIN Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	BAYER VAPI PVT. LTD PLOT NO. 306/3 II PHASE 396195 GIDC, VAPI Inde

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Deltaméthrine	(S)-a-cyano-3-phenoxybenzyl (1R,3R)-3-(2,2-dibromovinyl)-2,2-dimethylcyclopropane carboxylate	Substance active	52918-63-5	258-256-6	25

### 2.2. Type de formulation

Granulés dispersibles
-----------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	Nocif par inhalation. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseils de prudence</b>	Éviter de respirer les . Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Éliminer le dans

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Contrôle des insectes rampants - Infestations répétées - Professionnels - Utilisation à l'intérieur des bâtiments

<b>Type de produit</b>	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes (lutte contre les ravageurs).
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: -- Nom commun: Insectes rampants Stade de développement: Adultes  Nom scientifique: Blatella germanica Nom commun: Blattes Stade de développement: Adultes  Nom scientifique: Periplaneta americana Nom commun: Blattes Stade de développement: Adultes
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  A l'intérieur des bâtiments (maisons, blocs d'appartements, hôtels, restaurants, hôpitaux, industries agro-alimentaires, entrepôts, etc...).
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 5 L de produit dilué/100 m <sup>2</sup> Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Quantité de produit: 5 g à diluer dans 5 L d'eau (12,5 mg s.a./m <sup>2</sup> ) Dose d'application : 5 L de produit dilué/100 m <sup>2</sup> Efficacité résiduelle : 4 semaines
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bouteille en PEHD (jusqu'à 1 L) Sachet composite : PE/alu/papier ou PET/alu/papier (2,5 g)

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Applications dans des zones non soumises au nettoyage :

- Pulvériser dans les fissures et les crevasses où les insectes peuvent se trouver. Une attention particulière doit être portée pour les fissures et les crevasses situées autour des portes, fenêtres, et autres points d'entrées des insectes ainsi qu'aux surfaces situées derrière et sous les appareils ménagers ou les canalisations.
- En cas d'infestation, pulvériser les cadres de lit et les matelas ainsi que les fissures et crevasses dans les murs et sols adjacents.

Applications dans des zones soumises au nettoyage :

- Pulvériser seulement dans les fissures et les crevasses.

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

### 4.2 Description de l'utilisation

#### Utilisation 2 - Contrôle des insectes rampants - Infestations localisées - Professionnels - Utilisation à l'intérieur des bâtiments

##### Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

##### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes (lutte contre les ravageurs).

##### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: --  
Nom commun: Insectes rampants  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Blatella germanica  
Nom commun: Blattes  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Periplaneta americana  
Nom commun: Blattes  
Stade de développement: Adultes

<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  A l'intérieur des bâtiments (maisons, blocs d'appartements, hôtels, restaurants, hôpitaux, industries agro-alimentaires, entrepôts, etc...).
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 5 L de produit dilué/100 m <sup>2</sup> Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Quantité de produit 2,5 g à diluer dans 5 L d'eau (6,25 mg s.a./m <sup>2</sup> ) Dose d'application : 5 L de produit dilué/100 m <sup>2</sup> Efficacité résiduelle : 4 semaines
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bouteille en PEHD (jusqu'à 1 L) Sachet composite : PE/alu/papier ou PET/alu/papier (2,5 g)

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Applications dans des zones non soumises au nettoyage :

- Pulvériser dans les fissures et les crevasses où les insectes peuvent se trouver. Une attention particulière doit être portée pour les fissures et les crevasses situées autour des portes, fenêtres, et autres points d'entrées des insectes ainsi qu'aux surfaces situées derrière et sous les appareils ménagers ou les canalisations.
- En cas d'infestation, pulvériser les cadres de lit et les matelas ainsi que les fissures et crevasses dans les murs et sols adjacents.

Applications dans des zones soumises au nettoyage :

- Pulvériser seulement dans les fissures et les crevasses.

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

#### 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

#### 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

#### 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

### 4.3 Description de l'utilisation

#### Utilisation 3 - Contrôle des punaises de lit - Professionnels - Utilisation à l'intérieur des bâtiments

<b>Type de produit</b>	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes (lutte contre les ravageurs).
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Cimex lectularius Nom commun: Punaises de lit Stade de développement: Adultes
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  A l'intérieur des bâtiments (maisons, blocs d'appartements, hôtels, restaurants, hôpitaux, industries agro-alimentaires, entrepôts, etc...).
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 5 L de produit dilué/100 m <sup>2</sup> Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Quantité de produit 10 g à diluer dans 5 L d'eau (25 mg s.a./m <sup>2</sup> ) Dose d'application : 5 L de produit dilué/100 m <sup>2</sup>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bouteille en PEHD (jusqu'à 1 L) Sachet composite : PE/alu/papier ou PET/alu/papier (2,5 g)

#### 4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques



- Application ciblée sur les cadres de lit, sommiers et matelas.
- Pour obtenir une efficacité totale, le traitement doit être répété toutes les semaines pendant au moins 4 semaines. Les zones traitées ne doivent pas être nettoyées jusqu'à la fin du traitement.
- L'applicateur doit s'assurer que les informations sur la façon de nettoyer après le traitement sont fournies à la personne responsable du nettoyage.

#### 4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III de type 6 pendant toutes les phases d'utilisation du produit.
- Afin de prévenir l'exposition des enfants, les zones traitées doivent être nettoyées à la fin du traitement.
- Les enfants ne peuvent accéder aux zones traitées qu'une fois le nettoyage réalisé.
- Le nettoyage des zones traitées ne doit être réalisé qu'avec des méthodes n'induisant pas de rejet vers les eaux usées. Si un nettoyage humide est nécessaire, des linges jetables humidifiés et avec un détergent « doux » peuvent être utilisés. Les linges ne doivent pas être rincés et doivent être éliminés dans les circuits de collecte appropriés.

#### 4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

#### 4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

#### 4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

### 4.4 Description de l'utilisation

#### Utilisation 4 - Réduction des mouches domestiques - Professionnels - Utilisation à l'intérieur des bâtiments

##### Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

##### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes (lutte contre les ravageurs).

##### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: *Musca domestica*  
Nom commun: Mouches domestiques  
Stade de développement: Adultes

##### Domaine d'utilisation

Intérieur

A l'intérieur des bâtiments (maisons, blocs d'appartements, hôtels, restaurants, hôpitaux, industries agro-alimentaires, entrepôts, etc...).

<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 5 L de produit dilué/100 m <sup>2</sup> Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Quantité de produit 5 g à diluer dans 5 L d'eau (12,5 mg/m <sup>2</sup> ) Dose d'application : 5 L de produit dilué/100 m <sup>2</sup> Efficacité résiduelle : 4 semaines
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bouteille en PEHD (jusqu'à 1 L) Sachet composite : PE/alu/papier ou PET/alu/papier (2,5 g)

#### 4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Applications dans des zones non soumises au nettoyage :

- Identifier où les mouches se posent et pulvériser la surface.

Applications dans des zones soumises au nettoyage :

- Pulvériser seulement dans les fissures et les crevasses.

#### 4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

#### 4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

#### 4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

#### 4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

## 5. Conditions générales d'utilisation

### 5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- S'assurer que le pulvérisateur est propre et sans résidus gras. Si nécessaire, nettoyer le pulvérisateur avec de l'eau et des détergents avant application et éliminer les eaux de lavage selon les réglementations locales.
- Comme la quantité résiduelle de produit pulvérisée sur les surfaces est réduite dans le cas des surfaces poreuses, il est recommandé de ne pas appliquer ce produit sur ce type de surface quand cela est possible.
- Ne pas nettoyer les surfaces traitées jusqu'à la fin du traitement pour maintenir l'efficacité résiduelle du produit.
- Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et autres mesures d'hygiène publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'usage, etc).
- Tenir compte du cycle de vie et des caractéristiques des insectes cibles pour adapter les traitements. En particulier, cibler le stade de développement le plus sensible de l'organisme cible, le moment des applications et les zones à traiter.
- Alternier les produits contenant des substances actives ayant des modes d'action différents (afin d'éliminer les individus résistants de la population), notamment dans le cas où le traitement doit être prolongé.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Le public ne doit pas être présent dans les locaux pendant l'application.
- Le port de gants et d'une combinaison de protection est recommandé pendant la phase de mélange/chargement et l'utilisation du produit.
- L'opérateur doit nettoyer la dérive de pulvérisation et les éclaboussures hors de la zone de traitement par un essuyage humide ciblé avec des linges jetables et du détergent. Pour éviter les émissions vers l'environnement, les linges jetables doivent être jetés à la poubelle et ne doivent pas être lavés ni rincés.
- Appliquer uniquement dans des zones à l'abri des eaux de lavage et non susceptibles d'être mouillées.
- Ne pas appliquer dans les zones pouvant être régulièrement nettoyées excepté lors des traitements des fissures et crevasses réalisés avec un appareil permettant une pulvérisation sur une zone de 0,1 m.
- Ne pas pulvériser directement sur les personnes, les animaux ou la literie.
- Ne pas pulvériser sur le linge de lit ou autres matériaux qui entrent en contact direct avec les occupants du lit.
- Ne pas utiliser pour traiter les matelas des lits où dorment les bébés.
- Conserver hors de la portée des enfants.
- Suivre des conditions strictes d'hygiène individuelle : ne pas manger, boire ni fumer pendant la manipulation du produit et se laver les mains après utilisation.
- Ne pas appliquer le produit sur des surfaces qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rente.
- Retirer les aliments non emballés.
- Couvrir les réservoirs de stockage de l'eau, les surfaces de préparation des aliments ainsi que les ustensiles de cuisine avec des protections imperméables avant le traitement.
- Enlever ou couvrir les aquariums avant traitement.
- Ne pas dépasser 11 applications par an.

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Instructions de premiers soins :

- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; appeler immédiatement le 15 ou le 112 ou contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation, consulter un médecin ou contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 15 minutes. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles et continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 15 minutes. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter aux urgences ou appeler le centre antipoison.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15 ou le 112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15 ou le 112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

#### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer le produit non utilisé, les eaux de rinçages du matériel, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas rejeter le produit non utilisé ou les eaux de rinçages du matériel sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ou dans les systèmes d'évacuation des eaux.

#### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 3 ans
- Protéger du gel.

#### 6. Autres informations

-